



Barlin

Tél : 03 21 63 14 50
Fax : 03 21 02 94 97
Rue Ferrer - B.P. 33
Code Postal 62620
<http://www.barlin.fr>

Ville de Barlin



BARLIN, le 9 février 2018

Le Maire de BARLIN

A

Madame, Monsieur,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu le:

Vendredi 16 février 2018 à 18h00

Salle d'Honneur de la Mairie

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation des procès-verbaux des précédentes séances
- Démission de Monsieur Philippe DOLLIET – Installation de Madame Sylvie MICHEL
- Election d'un Adjoint
- Communauté du Bruaysis – Désignation de deux représentants titulaires au comité syndical
- Accueil de Loisirs sans hébergement : personnel de service pour la cantine de l'ALSH des vacances de février 2018
- Engagement et paiement des dépenses d'investissement durant la période précédant l'adoption du budget primitif 2018 en vertu de l'article L1612-1 du CGCT
- Déclassement de la route Départementale n°57^{E2} en voie communale
- Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane : approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 29 septembre 2017
- Approbation de cession du 15 bis impasse Capiaux entre l'Etablissement Public Foncier et le Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle
- Maisons et cités : sollicitation de la garantie d'emprunt communale en faveur de l'opération de 44 logements sur la friche Leflond à Barlin
- Convention tripartite de restauration scolaire pour les élèves des cours élémentaires avec le collège Jean Moulin et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais pour l'année 2018
- Rapport de la commission Education Enfance Citoyenneté du 27 décembre 2017 :
 - Rythmes scolaires pour la rentrée 2018 : semaine de 4 jours ou 4 jours 1/2
- Rapport de la commission Vie Associative Sportive et Culturelle Fêtes et Cérémonies du 1^{er} février 2018 : modification de contrats de la saison culturelle
- Voyage des aînés du 10 juillet 2018
- Information sur la convention de mise à disposition de locaux signée avec Michel DAGBERT, Sénateur du Pas-de-Calais
- Information sur les marchés à procédure adaptée
- Questions diverses

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

